

« DIRECTION HAUT NIVEAU »

Fonds de dotation
11 bis rue André Theuriet
74000 ANNECY

RAPPORT d'ACTIVITE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

1. Préambule

Le fonds de dotation DIRECTION HAUT NIVEAU a pour objet de soutenir ou conduire toute action d'intérêt général contribuant directement ou indirectement à la formation, la promotion, l'accompagnement de compétiteurs de tennis évoluant sur le circuit national ou international et se trouvant dans une difficulté matérielle, financière ou organisationnelle.

Il a notamment été créé pour accompagner et aider financièrement les jeunes joueurs et joueuses de tennis qui ont un projet national et/ou international.

Sa création a été publiée au JO le 5 janvier 2019.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 est le 4^{ème} exercice du fonds de dotation.

2. Fonctionnement interne du fonds

2.1 Le Conseil d'administration : il est composé des 3 à 7 membres et sa composition au 31/12/2022 est la suivante : Mme Reine DURET, Mme Aimée DADOUN, M. Ludovic NOEL.

Concernant l'exercice 2023, il s'est réuni à trois reprises, savoir :

- 18 octobre 2023
- 6 mars 2024
- 14 mai 2024

2.2 Le Bureau : il est composé du Président, du Secrétaire et du Trésorier, savoir au 31/12/2023 : Mme Reine DURET, présidente, Mme Aimée DADOUN trésorière, M. Ludovic NOEL, secrétaire.

Le commissariat aux comptes est assuré par la société SOGECO.

3. Rapports du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds

Durant l'année 2023, le fonds a poursuivi d'alimenter ses outils de communication, notamment par le biais de son site internet et de ses réseaux sociaux.

3.2 Liste des partenaires du fonds

Les partenaires principaux du fonds sont, outre les donateurs dont la liste est mentionnée ci-dessous, les organismes suivants :

- Ligue ARA de Tennis : mise à disposition de terrains, de salle de préparation physique, de la logistique et des cadres techniques ;
- Le Comité Savoie tennis : mise à disposition d'une aide logistique pour trouver des partenaires de jeu, réservation des courts ;
- le Cret de Reims : mise à dispositions de locaux et de terrains de tennis et de sport ;
- les Tennis Club de Pontcharra, Aix-les-Bains et Montmélián : mise à disposition gratuite des courts.

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Les seules actions de prospection de donateurs menées depuis la création du fonds, sont celles mentionnées ci-dessus, savoir la diffusion sur le net et la création d'une plaquette.

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Au cours de l'exercice écoulé, le fonds a financé :

- aide aux cours par correspondance :	19 715 €
- aide aux structures d'entraînement et coaching mental :	169 732 €
- aide aux parents (déplacement, hébergement, équipements...) :	36 708 €
- aide aux associations sportives :	28 965 €

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

EURL COACH'M	NICOLA TOURTE
SG PRO COACHING	ALL IN ACADEMY
HARMONY COACHING	NAOPI
ACADEMIE BALLESTEST	POUSSE DE CHAMPIONNE
THIERRY BRET MOREL	LIGUE ARA
TCAV	TENNIS ELITE
ORIGINES	JEAN LOUIS PREVOT
TC CHAMBON	CROISAT
BREGEOT	JEREMY SCHACHNER
MICKAEL DARNET	ANTHONY ARCELIN
ACADEMIE BARRERE	PATRICE GIRALDI
TCBB	ALX PERFORMANCE
CAP SPORTS	

6. Liste des avantages et ressources lorsque le fonds de dotation bénéficie de fonds provenant de l'étranger

Au cours de l'exercice, le fonds n'a bénéficié d'aucun avantage et/ou de ressource provenant de l'étranger.

7. Compte d'emploi des ressources (obligatoire si le fonds fait appel à la générosité du public et si les ressources collectées excèdent la somme de 153.000 euros lors de la clôture de l'exercice)

Au cours de l'exercice écoulé, le fonds n'a pas fait appel à la générosité du public.

Le compte d'emploi des ressources est présenté ci-après :

Emploi	N	N-1	Ressource	N	N-1
Frais de gestion du fonds			Dons de particuliers	255 217	187 703
Frais de fonctionnement	495	1 144	Dont d'entreprises	75 737	116 300
Fonds statutaires			Autres produits		
Dotations aux fonds dédiés	203 273	268 527	Reprise de fonds dédiés		
Ressources restant à affecter			Report des ressources non affectées non utilisées des années antérieures		
TOTAL	203 768	269 671			

8. Liste des libéralités reçues

Le fonds a perçu en numéraire 106 dons pour un montant total de 331 731 €, selon liste ci-jointe :

Date – Donateur – Montant en €
03/01/2023 - DON PERY - 14 000,00
05/01/2023 - DON RIBOT - 100,00
16/01/2023 - DON GOUGE - 400,00
16/01/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
17/01/2023 - DON DADOUN - 5 500,00
23/01/2023 - DON GOUGE - 5 000,00
06/02/2023 - DON RIBOT - 100,00
13/02/2023 - DON CHARCOSSET - 5 000,00
15/02/2023 - DON MISSILLIER 100,00
27/02/2023 - DON LUDOVIC NOEL - 3 000,00
06/03/2023 - DON RIBOT - 100,00
08/03/2023 - DON GIGNOUX - 630,00
10/03/2023 - DON ROSE PASSION - 9 999,00
12/03/2023 - DON PEPE - 1 300,00
13/03/2023 - DON CHARLES XAVIER - 504,00
15/03/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
04/04/2023 - DON DADOUN - 10 000,00
05/04/2023 - DON RIBOT - 100,00
12/04/2023 - DON JEAN MICHEL GOUGE - 1 000,00
12/04/2023 - DON ISABELLE GOUGE - 1 000,00
17/04/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
27/04/2023 - DON JEAN MICHEL GOUGE - 7 000,00
04/05/2023 - DON DADOUN - 5 000,00
05/05/2023 - DON RIBOT - 100,00
05/05/2023 - DON GOUGE - 380,00
16/05/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
22/05/2023 - DON PEPE - 1 050,00
22/05/2023 - ALAO ZAKA - 38,46
22/05/2023 - DON LUDOVIC NOEL - 3 000,00
05/06/2023 - DON RIBOT - 100,00
15/06/2023 - DON MISSILLIER - 100,00

19/06/2023 - DON XAVIER CHARLES - 567,00
19/06/2023 - DON ARIA - 2 000,00
19/06/2023 - PIERRE PERRY - 100,95
20/06/2023 - DON ODILE ALAO - 3 400,00
22/06/2023 - DON GIGNOUX - 798,00
30/06/2023 - VIREMENT GOUGE - 38,00
01/07/2023 - DON MARCELLE STURM - 1 000,00
04/07/2023 - DON JEROME CALLY - 1 700,00
05/07/2023 - DON RIBOT - 100,00
05/07/2023 - DON PAUL MAZZEGA - 2 100,00
06/07/2023 - DON DADOUN - 500,00
06/07/2023 - DON LYSSOR - 2 000,00
11/07/2023 - DON JEAN JOSE MONTERO - 1 300,00
17/07/2023 - DON NOEL LUDOVIC - 3 000,00
17/07/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
25/07/2023 - DON GOUGE - 416,00
26/07/2023 - DON DADOUN - 5 000,00
07/08/2023 - DON RIBOT - 100,00
08/08/2023 - DON PERY - 10 000,00
16/08/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
22/08/2023 - DON PEPE - 3 300,00
22/08/2023 - DON DADOUN - 5 000,00
30/08/2023 - DON MOTTIER - 50,00
04/09/2023 - DON GOUGE - 5 000,00
05/09/2023 - DON RIBOT - 100,00
07/09/2023 - DON BRIFFAZ DOMINIQUE - 3 000,00
09/09/2023 - DON DDER - 15 000,00
11/09/2023 - DON PERRY PIERRE - 9 000,00
11/09/2023 - DON SWEEPEN - 2 000,00
14/09/2023 - DON C2D - 1 500,00
15/09/2023 - DON AB MECANIC - 3 000,00
15/09/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
25/09/2023 - DON DADOUN - 3 000,00
29/09/2023 - DON GMB - 588,00
29/09/2023 - DON GOUGE - 5 000,00
05/10/2023 - DON ELISABETH MOTTIER - 600,00
05/10/2023 - DON RIBOT - 100,00
06/10/2023 - DON LUDOVIC NOEL - 6 000,00
09/10/2023 - DON WALTER PEPE - 1 550,00
09/10/2023 - DON ERD DIFFUSION - 9 000,00
10/10/2023 - DON SOFAGEC - 5 000,00
16/10/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
23/10/2023 - DON MARC COAN - 10 000,00
23/10/2023 - DON MAURICE DADOUN - 6 000,00
04/11/2023 - DON WALTER PEPE - 5 000,00
06/11/2023 - DON RIBOT - 100,00
15/11/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
17/11/2023 - DON FLORENCE NOWAK - 10 000,00
17/11/2023 - DON FABRICE CALODAT - 11 650,00
21/11/2023 - DON PAPAMALAMIS MARIE CLAIRE - 5 000,00
30/11/2023 - DON SERGE VICHER - 7 000,00
30/11/2023 - DON JEAN LOUIS PREVOT - 1 000,00
05/12/2023 - DON NOVISCORE - 3 000,00
05/12/2023 - DON RIBOT - 100,00
06/12/2023 - DON DR PARTICIPATIONS - 15 000,00

07/12/2023 - DON COAN MARC - 5 000,00
11/12/2023 - DON STVA - 2 250,00
11/12/2023 - DON MARIE FRANCOISE CHAUDOYE - 800,00
15/12/2023 - DON MISSILLIER - 100,00
15/12/2023 - DON GIGNOUX - 1 050,00
18/12/2023 - DON HERVE PETIT - 1 000,00
18/12/2023 - DON FREDERIC CHARCOSSET - 9 500,00
18/12/2023 - DON VALERIE CHARCOSSET - 4 300,00
18/12/2023 - DON CHOULET - 3 000,00
18/12/2023 - DON MY FAMILY CAPITAL NORD - 5 000,00
19/12/2023 - DON AULARD PATRICK - 8 000,00
22/12/2023 - DON JULIEN CHEVALME - 2 500,00
24/12/2023 - DON DIJOUX JULIEN - 546,00
27/12/2023 - DON MAURICE DADOUN - 13 000,00
27/12/2023 - DON CAGNY LEGER - 4 380,00
27/12/2023 - DON CHARLES XAVIER - 546,00
27/12/2023 - DON SARL LMT - 400,00
28/12/2023 - DON ZOPPAS - 3 000,00
28/12/2023 - DON ALEXIS PAPAMALAMIS - 5 000,00
31/12/2023 - DON QUENTIN KNILL - 500,00

9. Analyse du budget pour l'année en cours

Le bilan couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le compte de résultat affiche un résultat bénéficiaire de 63.204 €.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président



BILAN - ACTIF

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	140 897,56		140 897,56	79 173,08
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	140 897,56		140 897,56	79 173,08
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	140 897,56		140 897,56	79 173,08

BILAN - PASSIF

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	77 693,08	43 556,66
Excédent ou déficit de l'exercice	63 204,48	34 136,42
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>140 897,56</i>	<i>77 693,08</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	140 897,56	77 693,08
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 480,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)		1 480,00
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	140 897,56	79 173,08

COMPTE DE RÉSULTAT

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	-335,14	988,56
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	-335,14	988,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	335,14	-988,56
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		

COMPTE DE RÉSULTAT

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	335,14	-988,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	331 731,41	304 003,00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	331 731,41	304 003,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	268 862,07	268 878,02
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	268 862,07	268 878,02
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	62 869,34	35 124,98
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	331 731,41	304 003,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	268 526,93	269 866,58
EXCÉDENT OU DÉFICIT	63 204,48	34 136,42



SOGECO

SOCIETE D'ORGANISATION ET DE GESTION ECONOMIQUE COMPTABLE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (REGION DE LYON)

Fonds de dotation « Direction Haut Niveau »

11, bis rue André Theuriet
74000 Annecy

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

SIEGE SOCIAL : 12, rue Paul Ronin - 42100 SAINT ETIENNE
Tél. 04 77 59 30 30 - Fax. 04 77 59 30 39 - Email : SOGECO.STE@123cc.fr
S.A.S. AU CAPITAL DE 100 000 euros - R.C. SAINT ETIENNE B 724 501 945
BUREAU SECONDAIRE : 10, rue des Roseaux – ZAC des Granges – BP 28 - 42601 MONTBRISON cedex
Tél. 04 77 58 36 77 - Fax. 04 77 58 07 65 - Email : SOGECO-MTB@Libertysurf.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 mai 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation « direction haut niveau », relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^o janvier 2023** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks et des créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

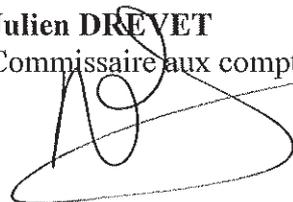
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Saint-Etienne, le 11 juin 2024

SOGECO

Julien DREVET
Commissaire aux comptes



Direction Haut Niveau

Fonds de dotation « DIRECTION HAUT NIVEAU »
9 rue Victor Hugo 73100 AIX LES BAINS

Présentation du Fonds

Le fonds de dotation Direction Haut Niveau a été créé pour accompagner et aider financièrement les jeunes joueurs et joueuses de tennis qui ont un projet national et international.

Le montant total des dotations perçues en 2023 est de 331 731 €

La dotation initiale de 15 000.00 euros était consommable et a été consommée en 2019.

COMPTES ANNUELS

BALANCE

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte	Libellé	Totaux		Solde du 01/01/23 au 31/12/23	Solde du au
		Débit	Crédit		
1100000000	Report à nouveau solde crédit		43 556,66 C	43 556,66	
11	Report à nouveau		43 556,66 C	43 556,66	
1200000000	Résultat de l'exercice (benef)		34 136,42 C	34 136,42	
12	Résultat de l'exercice		34 136,42 C	34 136,42	
1	Capitaux		77 693,08 C	77 693,08	
4081000000	Fourn factures non parvenues	1 480,00	2 960,00 C	1 480,00	
40	Fournisseurs et comptes rattachés	1 480,00	2 960,00 C	1 480,00	
4	Tiers	1 480,00	2 960,00 C	1 480,00	
5120000000	Credit mutuel	1 012 642,83	871 745,27 D	140 897,56	
51	Banques et établissements financiers	1 012 642,83	871 745,27 D	140 897,56	
5	Financiers	1 012 642,83	871 745,27 D	140 897,56	
6226100000	Honoraires comptables	1 500,00	1 000,00 D	500,00	
6226200000	Honoraires cac	980,00	480,00 D	500,00	
6275000000	Services bancaires	144,86	D	144,86	
62	Autres services extérieurs	2 624,86	1 480,00 D	1 144,86	
6713000000	Dons libéralités	268 862,07	D	268 862,07	
67	Charges exceptionnelles	268 862,07	D	268 862,07	
6	Charges	271 485,93	1 480,00 D	270 006,93	
7713000000	Libéralités recues		331 731,41 C	331 731,41	
77	Produits exceptionnels		331 731,41 C	331 731,41	
7	Produits		331 731,41 C	331 731,41	
Total général		1 285 609,76	1 285 609,76		
			Résultat	61 724,48	

ANNEXE

L'exercice social a une durée de 12 mois : du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Il s'agit du cinquième exercice.

Le total des comptes du bilan s'élève à 140 898 €.

Le résultat net comptable est de : 63 204 €.

Le fond de dotation ne fait pas appel à la générosité publique. Le résultat de 2022 est affecté aux fonds propres (report à nouveau).

Il n'y a eu ni legs ni donations durant cet exercice.

Il n'y a eu ni contributions ni charges en nature.

Le fonds de dotation ne possède pas d'immobilisation.

Le fonds de dotation n'a pas reçu de subvention.

Le fonds de dotation ne perçoit pas de cotisation.

Le fonds de dotation ne bénéficie pas de don en nature, ni de mise à disposition de biens.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

La présentation des états financiers a été modifiée selon le règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 (JO du 30/12/2018) et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation.

La méthode de base est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Informations générales complémentaires :

L'objet du Fonds est de soutenir ou conduire toute action d'intérêt général contribuant directement ou indirectement à la formation, la promotion, l'accompagnement de compétiteurs de tennis évoluant sur le circuit national ou international et se trouvant dans une difficulté matérielle, financière ou organisationnelle.

La gouvernance de FOND DE DOTATION Direction Haut Niveau est assumée par des dirigeants bénévoles non rémunérés.

Les statuts ont prévu que les fonds sont consommables.

Le FOND DE DOTATION Direction Haut Niveau, bénéficie du régime fiscal du mécénat, il est habilité par nature à émettre des reçus fiscaux qui donnent droit à une réduction d'impôt.

Complément d'information relatif au bilan :

Tableau de suivi des dotations et consommations.

Annexe dotations	31-déc-22	augmentation	consommation	31-déc-23
Dotation non consommable				
Dotations consommables				
Legs et donations				
Donation temporaire d'usufruit				
Dons manuels (hors appel public à la générosité)	77 693	331 731	268 527	140 898
Dons au titre d'un appel public à la générosité affectés				
TOTAL	77 693	331 731	268 527	140 898

Les donations sont détaillées dans le tableau ci-après, elles s'élèvent à 331 731 €.

Il n'y a pas de ventes de marchandises.

03/01/2023	DON PERY	14 000,00
05/01/2023	DON RIBOT	100,00
16/01/2023	DON GOUGE	400,00
16/01/2023	DON MISSILLIER	100,00
17/01/2023	DON DADOUN	5 500,00
23/01/2023	DON GOUGE	5 000,00
06/02/2023	DON RIBOT	100,00
13/02/2023	DON CHARCOSSET	5 000,00
15/02/2023	DON MISSILLIER	100,00
22/02/2023	REJET VIREMENT JEREMY	600,00
27/02/2023	DON LUDOVIC NOEL	3 000,00
06/03/2023	DON RIBOT	100,00
08/03/2023	DON GIGNOUX	630,00
10/03/2023	DON ROSE PASSION	9 999,00
12/03/2023	DON PEPE	1 300,00
13/03/2023	DON CHARLES XAVIER	504,00
15/03/2023	DON MISSILLIER	100,00
04/04/2023	DON DADOUN	10 000,00
05/04/2023	DON RIBOT	100,00
12/04/2023	DON JEAN MICHEL GOUGE	1 000,00
12/04/2023	DON ISABELLE GOUGE	1 000,00
17/04/2023	DON MISSILLIER	100,00
27/04/2023	DON JEAN MICHEL GOUGE	7 000,00
04/05/2023	DON DADOUN	5 000,00
05/05/2023	DON RIBOT	100,00
05/05/2023	DON GOUGE	380,00
16/05/2023	DON MISSILLIER	100,00
22/05/2023	DON PEPE	1 050,00
22/05/2023	ALAO ZAKA	38,46
22/05/2023	DON LUDOVIC NOEL	3 000,00
05/06/2023	DON RIBOT	100,00
15/06/2023	DON MISSILLIER	100,00
19/06/2023	DON XAVIER CHARLES	567,00
19/06/2023	DON ARIA	2 000,00
19/06/2023	PIERRE PERRY	100,95

20/06/2023	DON ODILE ALAO	3 400,00
22/06/2023	DON GIGNOUX	798,00
30/06/2023	VIREMENT GOUGE	38,00
01/07/2023	DON MARCELLE STURM	1 000,00
04/07/2023	DON JEROME CALLY	1 700,00
05/07/2023	DON RIBOT	100,00
05/07/2023	DON PAUL MAZZEGA	2 100,00
06/07/2023	DON DADOUN	500,00
06/07/2023	DON LYSSOR	2 000,00
11/07/2023	DON JEAN JOSE MONTERO	1 300,00
17/07/2023	DON NOEL LUDOVIC	3 000,00
17/07/2023	DON MISSILLIER	100,00
25/07/2023	DON GOUGE	416,00
26/07/2023	DON DADOUN	5 000,00
07/08/2023	DON RIBOT	100,00
08/08/2023	DON PERY	10 000,00
16/08/2023	DON MISSILLIER	100,00
22/08/2023	DON PEPE	3 300,00
22/08/2023	DON DADOUN	5 000,00
30/08/2023	DON MOTTIER	50,00
04/09/2023	DON GOUGE	5 000,00
05/09/2023	DON RIBOT	100,00
07/09/2023	DON BRIFFAZ DOMINIQUE	3 000,00
09/09/2023	DON DDER	15 000,00
11/09/2023	DON PERRY PIERRE	9 000,00
11/09/2023	DON SWEEPEN	2 000,00
14/09/2023	DON C2D	1 500,00
15/09/2023	DON AB MECANIC	3 000,00
15/09/2023	DON MISSILLIER	100,00
25/09/2023	DON DADOUN	3 000,00
29/09/2023	DON GMB	588,00
29/09/2023	DON GOUGE	5 000,00
05/10/2023	DON ELISABETH MOTTIER	600,00
05/10/2023	DON RIBOT	100,00
06/10/2023	DON LUDOVIC NOEL	6 000,00
09/10/2023	DON WALTER PEPE	1 550,00
09/10/2023	DON ERD DIFFUSION	9 000,00
10/10/2023	DON SOFAGEC	5 000,00
16/10/2023	DON MISSILLIER	100,00
23/10/2023	DON MARC COAN	10 000,00
23/10/2023	DON MAURICE DADOUN	6 000,00
04/11/2023	DON WALTER PEPE	5 000,00
06/11/2023	DON RIBOT	100,00
15/11/2023	DON MISSILLIER	100,00
17/11/2023	DON FLORENCE NOWAK	10 000,00
17/11/2023	DON FABRICE CALODAT	11 650,00
21/11/2023	DON PAPAMALAMIS MARIE CLAIRE	5 000,00
30/11/2023	DON SERGE VICHER	7 000,00
30/11/2023	DON JEAN LOUIS PREVOT	1 000,00
05/12/2023	DON NOVISCORE	3 000,00
05/12/2023	DON RIBOT	100,00
06/12/2023	DON DR PARTICIPATIONS	15 000,00
07/12/2023	DON COAN MARC	5 000,00
11/12/2023	DON STVA	2 250,00
11/12/2023	DON MARIE FRANCOISE CHAUDOYE	800,00
15/12/2023	DON MISSILLIER	100,00
15/12/2023	DON GIGNOUX	1 050,00
18/12/2023	DON HERVE PETIT	1 000,00
18/12/2023	DON FREDERIC CHARCOSSET	9 500,00
18/12/2023	DON VALERIE CHARCOSSET	4 300,00
18/12/2023	DON CHOLET	3 000,00
18/12/2023	DON MY FAMILY CAPITAL NORD	5 000,00
19/12/2023	DON AULARD PATRICK	8 000,00

22/12/2023	DON JULIEN CHEVALME	2 500,00
24/12/2023	DON DIJOUX JULIEN	546,00
27/12/2023	DON MAURICE DADOUN	13 000,00
27/12/2023	DON CAGNY LEGER	4 380,00
27/12/2023	DON CHARLES XAVIER	546,00
27/12/2023	DON SARL LMT	400,00
28/12/2023	DON ZOPPAS	3 000,00
28/12/2023	DON ALEXIS PAPAMALAMIS	5 000,00
31/12/2023	DON QUENTIN KNILL	500,00

NOTES SUR LE BILAN

Les ressources du fonds de dotation sont constituées uniquement de dons manuels

AUTRES INFORMATIONS

Le FOND DE DOTATION Direction Haut Niveau n'a pas de personnel salarié.

Le FOND DE DOTATION Direction Haut Niveau n'a pas remboursé de frais aux bénévoles.

Le FOND DE DOTATION Direction Haut Niveau n'a pas eu de dépenses de fonctionnement, en dehors des frais bancaires et des honoraires de l'expert-comptable et du Commissaire aux Comptes.

Le FOND DE DOTATION Direction Haut Niveau ne possède pas de placements financiers.

Mentions spécifiques selon la nouvelle présentation comptable

- Pas d'actifs immobiliers
- Pas de dotation temporaire d'usufruit
- Le résultat 2022 a été affecté aux fonds propres
- Pas de legs ni donations ni assurance vie
- Pas de concours publics ni subvention
- Pas de « contrepartie »
- Pas de contribution volontaire en nature
- Pas d'appels à la générosité publique

BILAN - ACTIF

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	140 897,56		140 897,56	79 173,08
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	140 897,56		140 897,56	79 173,08
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	140 897,56		140 897,56	79 173,08

30

BILAN - PASSIF

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	77 693,08	43 556,66
Excédent ou déficit de l'exercice	63 204,48	34 136,42
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>140 897,56</i>	<i>77 693,08</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	140 897,56	77 693,08
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 480,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)		1 480,00
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	140 897,56	79 173,08

COMPTE DE RÉSULTAT

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	-335,14	988,56
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	-335,14	988,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	335,14	-988,56
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		

COMPTE DE RÉSULTAT

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	335,14	-988,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	331 731,41	304 003,00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	331 731,41	304 003,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	268 862,07	268 878,02
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	268 862,07	268 878,02
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	62 869,34	35 124,98
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	331 731,41	304 003,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	268 526,93	269 866,58
EXCÉDENT OU DÉFICIT	63 204,48	34 136,42

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Disponibilités	140 897,56		140 897,56	79 173,08
5120000000 credit mutuel	140 897,56		140 897,56	79 173,08
TOTAL (II)	140 897,56		140 897,56	79 173,08
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	140 897,56		140 897,56	79 173,08

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	77 693,08	43 556,66
1100000000 report a nouveau solde credit	77 693,08	43 556,66
Excédent ou déficit de l'exercice	63 204,48	34 136,42
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>140 897,56</i>	<i>77 693,08</i>
TOTAL (I)	140 897,56	77 693,08
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
TOTAL (III)		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 480,00
4081000000 fourn factures non parvenues		1 480,00
TOTAL (IV)		1 480,00
Ecarts de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	140 897,56	79 173,08

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	-335,14	988,56
6226100000 honoraires comptables	-500,00	1 000,00
6226200000 honoraires cac	20,00	
6275000000 services bancaires	144,86	-11,44
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	-335,14	988,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	335,14	-988,56
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

03775 - ASSOC FONDS DE DOTATION DIRECTION H

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	335,14	-988,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	331 731,41	304 003,00
7713000000 liberalites recues	331 731,41	304 003,00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	331 731,41	304 003,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	268 862,07	268 878,02
6713000000 dons liberalites	268 862,07	268 878,02
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	268 862,07	268 878,02
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	62 869,34	35 124,98
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	331 731,41	304 003,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	268 526,93	269 866,58
EXCÉDENT OU DÉFICIT	63 204,48	34 136,42